

CAHIER DES CHARGES A DESTINATION DES COMITES DEPARTEMENTAUX

Opération nationale « Roulons ensemble » / Samedi 26 mai 2018 Partenariat FFC-ASO

L'intérêt croissant des pratiquants pour les épreuves de masse est réel. Si le phénomène attire toujours autant de cycloportifs et de vététistes, force est de constater que la majorité d'entre eux y participe assidument, sans pour autant être rattachée à notre Fédération. Afin de faire vivre et sensibiliser cette communauté de cyclistes, la FFC, en partenariat avec ASO, lance une opération découverte vers cette cible de non-licencié(e)s.

L'objectif de cet événement national est de mettre ces pratiquants adultes en relation avec les structures fédérales en les invitant à rouler avec nos clubs. Le résultat final recherché étant d'attirer ce public au sein de nos clubs.

Cet événement a pour vocation à devenir un rendez-vous annuel.

C'est la raison pour laquelle nous faisons appel à vous pour mener à bien cette action sur le terrain.

L'opération « Roulons ensemble » se déroulera le samedi 26 mai 2018.



Il est conseillé d'organiser un seul lieu de regroupement, si possible, par discipline (route et VTT) dans chaque département. Cela permettra aux participants d'intégrer un entraînement collectif encadré et de bénéficier de conseils avisés.

Pour organiser cette opération, le Comité Départemental peut solliciter l'aide d'un ou de plusieurs clubs supports, en les incitant à se regrouper le cas échéant. L'organisation doit rester simple et conviviale pour le Comité Départemental et les clubs d'accueil.

Modalités

En fonction des lieux connus et répertoriés, les participants s'inscriront sur une plateforme spécifique ouverte et gérée par ASO.

- * Chaque organisateur identifié recevra, une semaine avant l'organisation, la liste des inscrits.
- * Chaque participant recevra une invitation avec l'heure et le lieu exact de rendez-vous.

Rôle des organisateurs

Préparatifs

- * Prévoir un accueil (ex : local du club ou autre lieu) avec signalétique FFC et/ou club
- * Établir un parcours avec 2 distances (exemples : 80 /110 km route ; 25/40 km VTT)
- * Attribuer un degré de difficulté aux parcours de 1 à 5 (1 étant le plus facile)
- * S'assurer que le parcours ne présente aucun danger particulier
- * Prévoir un dispositif d'encadrement : brevets fédéraux et/ou brevets d'état assistés de cyclistes chevronnés. Si possible avec une encadrante féminine. La mixité étant un élément important à prendre en compte.

Avant la sortie

- * Soigner l'accueil et la convivialité
- * Présenter l'opération aux participant(e)s
- * Détailler le parcours et ses caractéristiques (distance, dénivelé, difficultés)
- * Présenter le dispositif d'encadrement : éducateurs à vélo, véhicule d'assistance pour la route
- * Former plusieurs groupes si nécessaire, selon le nombre et le niveau des participant(e)s

La FFC, par l'intermédiaire de la DTN, fournira un contenu de séance, à titre indicatif.

Pendant la sortie

- * Placer 2 éducateurs dans chaque groupe dont 1 régulateur d'allure (capitaine de route) et 1 en position de serre-file
- * Maintenir le groupe compact pour assurer une progression régulière
- * Donner des conseils techniques en roulant (braquet, pédalage, placement...)
- * Prévoir 1 ou 2 arrêts courts sur le trajet pour reformer le groupe et rappeler quelques consignes de sécurité, si besoin



Après la sortie

- * Recueillir le ressenti des participants
- * Conseiller sur la préparation d'une cyclosportive ou d'une randonnée VTT
- * Donner des informations sur les activités du club, sur la licence FFC et les avantages liés à celle-ci
- * Distribuer des documents – Des dépliants Vivre Vélo (que la FFC vous enverra au préalable), avec présentation des licences 2018, seront adressés aux clubs inscrits
- * Offrir le pot de l'amitié

A l'issue de l'opération, la FFC reprendra contact avec les clubs participants et les inscrits à l'opération afin de réaliser un bilan.

Assurances

Les clubs FFC seront totalement couverts en Responsabilité Civile (RC) dans le cadre de leurs activités d'encadrement et de promotion.

Une assurance complémentaire Individuelle Accident (IA) sera proposée aux participants par ASO, via sa plateforme d'inscription. Une traçabilité sera ainsi conservée en cas de recours.

Contact :

Jean-Michel RICHEFORT

Vice-président de la FFC, en charge du cyclisme pour tous et du développement
jm.richefort@sfr.fr